

LA MINORITE ANGLAISE DE QUEBEC N'A JAMAIS EU A SE PLAINDRE

Toutes les minorités devraient être traitées
comme elle l'est.—Ce qui est justice pour
l'un est justice pour l'autre

ELOQUENT APPEL DE M. JOHN BOYD EN FAVEUR DES DROITS DES MINORITES

Pour faire suite aux lettres de MM. Dale, Finnie et Fryer, nous avons le plaisir aujourd'hui de donner une assez longue communication de notre confrère John Boyd. On ne s'étonnera point qu'elle soit dans le ton ordinaire des articles de Boyd, et qu'elle réclame pour toutes les minorités justice complète.

Demain nous donnerons une lettre de M. le professeur Leacock, de McGill.

Dear Mr. Bourassa,

You ask me to express my views on the situation in Ontario with regard to the education of French Canadian children. In complying with your request I shall not seek to enter into details, but shall simply deal with those broad principles which I believe should govern all such questions.

My views in regard to the treatment of minorities have been more than once publicly stated, and they are in this instance what they have always been. It seems to me that the position of the English speaking minority in the Province of Quebec furnishes a striking exemplification of what the position of minorities in all the Provinces should be. The English speaking minority in this Province has never any cause for complaint, and as a result the relations existing between the two elements are of the best. I cannot see why a system that works so well in a province where the majority is French Canadian and Roman Catholic should not work equally as well in a province the majority of which is English and Protestant. What is justice for one should be justice for the other. The view expressed by such a high educational authority as Prof. Dale of McGill University quoted in your issue of last evening, is, it seems to me, of a conclusive character.

The question of the treatment of minorities it has always seemed to me, is one of vital importance, because if any section of our people is made to feel that they are being unjustly treated, it arouses sectional feeling and agitation, which cannot fail, to be harmful to our national life, the health of which depends upon the mutual co-operation and good-will of all elements. The Fathers of Confederation who were actuated by a spirit of the broadest toleration and the most ardent patriotism, clearly realised this, and in framing the Act of Confederation their intention was that all minorities throughout the Dominion should be amply protected. Sir Alexander Galt, who represented the Protestant minority in Quebec expressly stated at the time that it would be an injustice as well as a grave danger to Confederation to force upon a minority a system of education which it did not desire. Anything therefore that tends in this direction is distinctly a violation of the spirit of Confederation.

Such questions it seems to me could be easily arranged if there was less prejudice and sectional feeling. I cannot understand that mentality which makes one believe that his language is all sufficient and that it should be forced upon other people any more than I can understand the mentality of those who do not think that there is room for difference of opinion and that people may differ and still mutually respect each other. For my part I think it would be a splendid thing if all French Canadian children from their earliest years were taught English and all English speaking children were taught French.

If this were done it would tend to more intimate and cordial relations between the two races and as a consequence there would not be that misunderstanding which is the source of so much trouble. To teach French to English speaking children would enable the latter when they grew to manhood better to understand and to appreciate their French Canadian fellow countrymen, to teach English to French Canadian children enabling them to be master of the language of the majority in the Dominion would better fit them for the battle of life. The French Canadian youth must be educationally equally as well equipped as the English Canadian youth to enable them to be successful in the competition of the future. It seems to me that this could be done without interfering with the natural rights of either, or by enforcing regulations that savor in the slightest of injustice. I do not believe that the French Canadian any more than the English speaking Canadian should have to forego the use of his maternal tongue. If I were a French Canadian I would certainly be just as jealous of anything I thought infringed on my rights in this respect as I would if any attempt were made to interfere with my natural rights.

The proper treatment of minorities is a matter of vital importance to the welfare of the Dominion, because the permanence of Confederation must rest upon the mutual cooperation and goodwill of all elements and all sections. I am therefore strongly opposed to anything that would make our French Canadian fellow countrymen or any considerable section of them feel that any attempt was being made to treat them unjustly. While an altogether erroneous impression has been created, in some of the English speaking Provinces that the French Canadians are a dangerous element in Confederation, and that they contemplate some sinister design, there

(Traduction)

Cher M. Bourassa,

Vous me demandez d'exprimer ma manière de voir sur la situation dans l'Ontario au sujet de l'instruction des fils des Canadiens-français. En me rendant à votre désir, je n'entrerai pas dans les détails et m'occuperai simplement des principes fondamentaux qui, selon moi, doivent régir de telles questions.

Mes idées en ce qui concerne le traitement des minorités, ont été à différentes reprises publiquement énoncées, et elles sont, sur cette question, les mêmes qu'autrefois. Il me semble que la situation de la minorité de langue anglaise dans la province de Québec fournit un exemple frappant de la situation qui devrait être faite aux minorités dans toutes les provinces. La minorité de langue anglaise dans cette province n'a jamais eu aucun motif de plainte, et le résultat est que les relations entre les deux éléments sont des meilleures. Je ne puis comprendre pourquoi un système qui a si bien réussi dans une province où la majorité est canadienne-française et catholique romaine ne réussirait pas aussi bien dans une province dont la majorité est anglaise et protestante. Ce qui est justice pour l'un, doit être justice pour l'autre. L'opinion émise par une autorité en matière d'éducation telle que le professeur Dale de l'Université McGill, parue dans votre journal d'hier, est, il me semble, d'un caractère décisif.

La question du traitement des minorités est, m'a-t-il toujours semblé, d'une importance vitale, car si quelque fraction de notre peuple est amenée à se sentir injustement traitée, cela fera naître un sentiment d'agitation qui ne peut manquer d'être préjudiciable à notre vie nationale, dont la santé dépend d'une coopération mutuelle et de la bonne volonté de tous les éléments qui la composent. Les pères de la confédération qui étaient animés de l'esprit de tolérance le plus large et du plus ardent patriotisme, se rendirent parfaitement compte de cela et en élaborant l'Acte de la Confédération, leur intention fut que toutes les minorités, d'un bout à l'autre du pays, devaient être efficacement protégées. Sir Alexander Galt, qui représentait la minorité protestante de Québec, déclara expressément, à cette époque, que ce serait aussi bien une injustice, qu'un grave danger pour la confédération de contraindre une minorité à accepter un système d'éducation qu'elle ne désirerait pas. Par conséquent, tout ce qui tend vers ce but, est distinctement une violation de l'esprit de la constitution.

De telles questions, à mon avis, pourraient facilement être tranchées, s'il y avait moins de préjugés et moins d'esprit de clocher. Je ne puis comprendre cette mentalité qui fait que certaines gens croient que leur langue est toute suffisante (all sufficient) et que l'on doit l'imposer aux autres; pas plus que je ne puis comprendre la mentalité de ceux qui s'imaginent qu'il ne peut pas y avoir de divergence d'opinion et que les gens peuvent penser différemment et cependant avoir de l'estime les uns pour les autres. Pour ma part, je pense que ce serait une chose splendide, si tous les enfants canadiens-français apprenaient l'anglais dès leur enfance et si l'on enseignait le français à tous les enfants de langue anglaise. Si cette chose était faite, cela établirait plus d'intimité et des relations plus cordiales entre les deux races, et la conséquence en serait qu'il n'y aurait plus de ces malentendus qui sont la source de tant de frictions. Enseigner le français aux enfants de langue anglaise, ce serait les mettre à même, une fois devenus hommes, de mieux comprendre et d'apprécier leurs compatriotes canadiens-français. Enseigner l'anglais aux fils de Canadiens-français, de façon à leur bien faire posséder la langue de la majorité du pays serait les mieux armer pour la lutte pour la vie. L'enfant canadien-français doit être au point de vue de l'éducation aussi bien équipé que l'enfant canadien-anglais, afin d'être victorieux dans les compétitions de l'avenir. Mais il me semble que l'on pourrait obtenir ce résultat sans pour cela être obligé d'empiéter sur les droits naturels d'un chacun ou de mettre en vigueur des règlements qui sentent le moins du monde l'injustice. Je ne crois pas que le Canadien-français, pas plus que le Canadien-anglais, doive oublier sa langue maternelle. Si j'étais canadien-français, je serais certainement aussi jaloux de tout ce que je croirais porter atteinte à mes droits sur ce point, que je le serais si on essayait de porter atteinte à mes droits naturels.

Le juste traitement des minorités est une question d'une importance vitale pour le Dominion, car le maintien de la Confédération dépend de la coopération mutuelle et de la bonne volonté de tous les éléments et de toutes les fractions. Je suis par conséquent fortement opposé à tout ce qui laisserait croire à nos compatriotes canadiens-français ou à quelques fractions d'entre eux

I am aware, amongst many French Canadians, rightly or wrongly, a feeling that an attempt is being made to isolate them, and to treat them unfairly. Such conditions are most regrettable and it would seem to be the policy of wise and enlightened statesmanship in the interest of the whole Dominion to remedy such conditions and to maintain that mutual co-operation of the two great races in this country which was the aim of the Fathers of Confederation. More than ever the time calls for statesmen actuated by the broadest and most talented spirit.

As a matter of fact, considering that the French Canadians were the pioneers in this country, that if the British flag still flies over it, it is largely due to them, and that they are devoted to their country, English speaking Canadians can afford not only to be just but even generous where they are in the majority. I lately had the opportunity of visiting every portion of the Dominion, and I returned pondering than ever of being a Canadian and deeply impressed by the magnificent heritage we as Canadians possess. Nobody, however, can walk such a tour without realising that great changes are in progress in our national life, which will have a most important effect on our future position. In the solution of the great problems that must arise, the cordial co-operation of French Canadians and English speaking Canadians will be most essential. French Canadians have a right to regard themselves as equal heirs with their English speaking fellow-countrymen to a great inheritance; they should neither isolate themselves or allow themselves to be isolated, but proud as they have a right to be of their French blood, jealous of their language and of their faith, they should take pride above all in being Canadians and claim their full share in the national life and development of the Dominion. For the French Canadians to isolate themselves would be a fatal mistake for them, and any attempt on the part of English speaking Canadians to isolate them would be most detrimental to the future of the Confederation. Because the French Canadians I am convinced constitute the surest bulwark against what may be termed an-Canadian tendencies.

The time has come when both French Canadians and English speaking Canadians should be actuated by a larger patriotism and entertain broader and more talented ideals. If the educational questions to which you have referred, and all other similar questions were regarded in this spirit and if the wise example of the Fathers of Confederation were followed, there would be no cause for complaint.

JOHN BOYD.

esprit à l'égard de les traiter injustement.

Tandis que dans certaines provinces, on a crié fortement l'impression que les Canadiens-français ont un élément dangereux dans la Confédération, et qu'ils méritent de sévères mesures, il existe à tort ou à raison, me dit-on, chez beaucoup de Canadiens-français un sentiment que l'on tente de les isoler et de les traiter sans justice. Un tel état de choses est souverainement regrettable; il semblerait que ce fût la politique d'hommes d'Etat sages et éclairés, et dans l'intérêt de tout le Dominion, d'y remédier et de maintenir la coopération des deux grandes races de ce pays — coopération qui fut l'objet visé par les pères de la Confédération. Plus que jamais les temps appellent des hommes d'Etat animés de l'esprit le plus large et le plus tolérant.

De fait, considérant que les Canadiens-français furent les pionniers de ce pays; que si le drapeau britannique y flotte encore, cela est dû en grande partie à eux, et qu'ils sont dévoués à leur pays, les Canadiens de langue anglaise peuvent prendre sur eux d'être non seulement justes, mais encore généreux à leur endroit quand ils sont en majorité. J'ai eu récemment l'occasion de visiter toutes les parties du Dominion, et je suis revenu plus fier que jamais d'être canadien et profondément impressionné par le magnifique héritage que les Canadiens possèdent. Personne cependant ne peut faire un pareil voyage sans se rendre compte que s'opèrent dans notre vie nationale de grands changements qui auront une influence très importante sur notre avenir. Pour la solution des grands problèmes qui se posent nécessairement, la coopération cordiale des Canadiens-français sera absolument essentielle. Les Canadiens-français ont le droit de se considérer, à l'égal de leurs concitoyens de langue anglaise, héritiers d'un grand héritage, ils ne devraient ni s'isoler ni souffrir qu'on les isole; mais fiers comme ils sont de leur sang français, jaloux de leur langue et de leur foi, ils devraient s'inquiéter par-dessus tout d'être canadiens et réclamer leur part entière dans la vie nationale et le développement du Dominion.

Pour les Canadiens-français, s'isoler serait une erreur fatale, et toute tentative de la part des Canadiens de langue anglaise de les isoler serait nuisible à l'avenir de la Confédération, parce que, j'en suis convaincu, les Canadiens-français constituent le plus sûr boulevard contre ce qu'on peut appeler les tendances non-canadiennes.

Le temps est venu où Canadiens-français et Canadiens de langue anglaise devraient être animés d'un patriotisme plus large et aspirer à un idéal plus tolérant. Si la question de l'éducation dont vous avez parlé, et toutes les autres questions semblables étaient étudiées dans cet esprit et si le sage exemple des pères de la Confédération était suivi, il n'y aurait aucun motif de plainte.

JOHN BOYD.